

Rapport annuel des minotiers, 2013 - 2014

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.
If you would prefer an English version
of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements
de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous
(en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom légal (s'il y a lieu)
C0001 _____

Nom opérationnel (s'il y a lieu)
C0002 _____

Adresse (numéro et rue)
C0004 _____

Ville
C0005 _____

Province / territoire Code postal
C0006 _____ C0007 _____

Pays
C0053 _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

Cette enquête recueille de l'information sur les céréales moulues, la production de farine et de déchets, et les stocks. Les données recueillies font partie des statistiques sur le bilan des principales céréales et permettent de calculer la consommation apparente nationale des produits céréaliers destinés à la consommation humaine. Ces données sont utilisées par Agriculture et Agroalimentaire Canada, les gouvernements provinciaux et les associations du secteur agricole. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Votre participation est importante

Votre participation est essentielle pour garantir que les renseignements recueillis au moyen de la présente enquête sont exacts et complets.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et

territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur

doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec l'organisme statistique de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Retourner votre questionnaire rempli **d'ici le 10 septembre 2014** par la poste à 150, promenade Tunney's Pasture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou par télécopieur au **1-888-883-7999**.

Si vous avez des questions, veuillez téléphoner au **1-800-665-3393**.

DU 1 AOÛT 2013 AU 31 JUILLET 2014.

Nombre de jours d'exploitation au cours de la campagne agricole C2000 jours

Capacité totale de la minoterie (journées de 24 heures) C2001 tonnes

BLÉ DE MOUTURE

Blé moulu	Quantité moulue		Stocks de blé au 31 juillet 2014 (Inclure le blé détenu dans les cellules de la minoterie et en entrepôt non agréé. Exclure le blé qui vous appartient et qui est entreposé dans des silos agréés.)
	tonnes métriques		tonnes métriques
Blé roux de printemps de l'Ouest canadien (y compris le blé extra fort roux)	C4440	<input type="text"/>	C5440 <input type="text"/>
Blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien	C4060	<input type="text"/>	C5060 <input type="text"/>
Blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien	C4780	<input type="text"/>	C5780 <input type="text"/>
Blé dur ambré de l'Ouest canadien	C4040	<input type="text"/>	C5040 <input type="text"/>
Blé de printemps Canada Prairie (roux ou blanc)	C4750	<input type="text"/>	C5750 <input type="text"/>
Blé de force blanc de printemps de l'Ouest canadien	C4870	<input type="text"/>	C5870 <input type="text"/>
Autre blé de l'Ouest (précisez) C4399 <input type="text"/>	C4300	<input type="text"/>	C5300 <input type="text"/>
Blé de l'Ontario :	C4310	<input type="text"/>	C5310 <input type="text"/>
	C4320	<input type="text"/>	C5320 <input type="text"/>
Blé du Québec :	C4330	<input type="text"/>	C5330 <input type="text"/>
	C4340	<input type="text"/>	C5340 <input type="text"/>
Autre blé de l'Est (précisez) C4359 <input type="text"/>	C4360	<input type="text"/>	C5350 <input type="text"/>
Importations (précisez) C4369 <input type="text"/>	C4360	<input type="text"/>	C5360 <input type="text"/>
TOTAL, BLÉ	C4810	<input type="text"/>	C5810 <input type="text"/>

FARINE DE BLÉ PRODUITE

Catégorie de farine	Quantité produite		Stocks de farine au 31 juillet 2014
	tonnes métriques		tonnes métriques
Farine n° 1 de printemps ou «fine fleur» (y compris la semoule)	C0250	<input type="text"/>	C0550 <input type="text"/>
Farine n° 2 de printemps «fleur» (y compris pour les boulangeries)	C0251	<input type="text"/>	C0551 <input type="text"/>
Farine n° 3 de printemps «fleur» (y compris pour l'exportation)	C0252	<input type="text"/>	C0552 <input type="text"/>
Farine de blé entier et graham	C0253	<input type="text"/>	C0553 <input type="text"/>
Farine de blé tendre	C0254	<input type="text"/>	C0554 <input type="text"/>
Farine de blé dur et semoule	C0255	<input type="text"/>	C0555 <input type="text"/>
Farine de qualité inférieure	C0256	<input type="text"/>	C0556 <input type="text"/>
TOTAL, FARINE DE BLÉ	C0260	<input type="text"/>	C0560 <input type="text"/>

ISSUES DE BLÉ PRODUITES

Description	Quantité produite	Stocks de déchets de mouture au 31 juillet 2014
	tonnes métriques	tonnes métriques
DÉCHETS DE MOUTURE	C0270 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C0570 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>

RAPPORTER POUR L'ANNÉE 2013 - 2014 CÉRÉALES SECONDAIRES MOULUES (sans les moutures pour l'alimentation des animaux)

Céréales secondaires	Quantité de grain moulu				Stocks de céréales secondaires au 31 juillet 2014 dans les cellules et dans les installations non agréées. Exclure les céréales dans les silos agréés.
	Total	de l'Est	de l'Ouest	Importé	
	tonnes métriques	tonnes métriques	tonnes métriques	tonnes métriques	tonnes métriques
Avoine	C4080_0	C4080_1	C4080_2	C4080_3	C5080
Orge	C4090_0	C4090_1	C4090_2	C4090_3	C5090
Seigle	C4820_0	C4820_1	C4820_2	C4820_3	C5820
Maïs	C4160_0	C4160_1	C4160_2	C4160_3	C5160
Grain semi-transformé ex. gruau d'avoine (précisez) C4199 <input style="width: 100%;" type="text"/>	C4150_0	C4150_1	C4150_2	C4150_3	C5150
Autre céréale (précisez) C4299 <input style="width: 100%;" type="text"/>	C4200_0	C4200_1	C4200_2	C4200_3	C5200

PRODUITS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

Produits de céréales secondaires pour consommation humaine et issues	Quantité produite	Stocks des produits de céréales secondaires en fin de mois de juillet 2014
	tonnes métriques	tonnes métriques
Avoine : farine d'avoine	C2081 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5081 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2082 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5082 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2083 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5083 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2084 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5084 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
Orge : farine d'orge	C2091 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5091 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2092 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5092 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2093 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5093 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
Seigle : farine de seigle	C2821 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5821 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2822 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5822 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
Maïs : farine de maïs	C2161 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5161 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2162 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5162 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2163 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5163 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
	C2164 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5164 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
Autre (précisez) <input style="width: 100%;" type="text"/>	C2600 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5600 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>
TOTAL, ISSUES (son, écalures, etc.) produites au moment de moudre les céréales secondaires figurant ci-dessus	C2700 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>	C5700 <input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/>

Personne à contacter

Nom
C0028

Prénom
C0008

Numéro de téléphone
C0017

Courriel
C0018

Commentaires

Veillez indiquer tout événement inhabituel qui pourrait influencer sur les données de cette année tel que la maintenance, la fermeture pour des vacances, les grèves ou tout autre changement dans les opérations.

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

C9917

C9918

C9919

Pour obtenir davantage de renseignements sur cette enquête, consultez le www.statcan.gc.ca/enquete.

Merci de votre collaboration.